

A l'attention des membres du Comité de  
quartier n° 6 / Brandegaudière – La Gare

Dossier suivi par :  
Pole Direction Générale  
☎ : 04 76 50 47 18  
mél : [pole.dg@ville-voreppe.fr](mailto:pole.dg@ville-voreppe.fr)

Voreppe, le 16 mars 2015

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 3 février dernier, nous vous prions de trouver de trouver ci-après les premiers éléments de réponses apportés aux fiches navettes que vous nous avez transmises.

#### **Fiche navette n°1 – Propreté**

- Demande d'action auprès du Mac Donald, des Portes de Chartreuse et du collège André Malraux et auprès des consommateurs du Mac Donald – à minima un courrier

#### **Réponse :**

Un courrier de sensibilisation sera fait auprès des différents acteurs.

#### **Fiche navette n°2 – Bruit causé par les motos avec pot d'échappement non conforme**

#### **Réponse :**

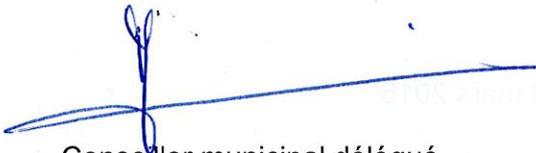
Extrait du PPBE (plan prévention du bruit dans l'environnement):

« 1/ Les nuisances sonores en provenance des motos, des cloches et du stand de tir : ces nuisances sont liées à des sources de bruit qui ne sont pas prévues par la Directive Européenne et qui ne sont donc pas prises en compte pour l'élaboration du PPBE.

Cependant la commune prendra contact avec les « bruiteurs » locaux pour trouver des aménagements susceptibles de réduire ces nuisances. Pour ce qui concerne le bruit des motos, la commune se rapprochera des associations de motards et de la gendarmerie. »

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, qui aura lieu le mardi 7 avril 2015 à 20h00, nous prions d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Marc DESCOURS



Conseiller municipal d l gu   
  la s curit  des ERP et  
aux comit s de quartiers

Jean-Louis SOUBEYROUX



Adjoint charg  de la politique de la ville,  
de la vie des quartiers, de la citoyennet ,  
et de la s curit 